

# SAHARA INFO

## *Sahara Occidental - Maroc la bataille de l'indépendance l'indispensable vigilance*



*Paix et souveraineté  
pour le Sahara Occidental  
23<sup>ème</sup> conférence européenne  
Hérouville-Saint-Clair*

# nouvelles du SAHARA

**11.12-6-97** : M. J. Baker, envoyé spécial du Secrétaire Général de l'ONU pour le Sahara Occidental rencontre à Londres, lors de 4 réunions successives, les délégations marocaine, sahraouie, algérienne et mauritanienne. A l'issue de ces rencontres, M. Baker se déclare optimiste mais prudent et convoque les délégués marocains et sahraouis pour une nouvelle rencontre à Lisbonne du 23 au 25 juin.

**16-6-97** : L'Union Européenne décide de reconduire son aide humanitaire aux réfugiés sahraouis pour 1997.

**18-6-97** : Le rapport d'Amnesty international indique que les prisonniers d'opinion se comptent par milliers au Sahara Occidental occupé.

**23.24-6-97** : A Lisbonne, après des négociations entre les délégations marocaine et sahraouie, M. Baker déclare que le climat a été excellent et que des progrès substantiels ont été réalisés.

**3-7-97** : Le Président nigérian se félicite de la décision d'ouverture d'une mission diplomatique sahraouie à Abija.

**19.20-7-97** : A la suite des réunions tenues à Londres entre marocains et sahraouis, M. Baker annonce l'acceptation par les deux parties d'une proposition de compromis portant sur l'identification des votants, le rapatriement des réfugiés et le cantonnement des troupes marocaines. Il reste encore un long chemin à parcourir avant un accord global estime M. Baker.

Les membres du Conseil de l'ONU apportent leur appui total au Secrétaire Général de l'ONU et à son envoyé spécial dans la recherche d'une solution au problème du Sahara Occidental déclare le président du conseil de sécurité.

**29-7-97** : Après la visite du ministre marocain de l'intérieur à Paris le 26 juin 1997, M. Védrine, Ministre français des Affaires Etrangères est reçu au Maroc par le Roi Hassan II.

**Été 97** : L'Espagne, l'Italie, la France, la Belgique entre autres accueillent des milliers d'enfants sahraouis, renforçant par là les liens de solidarité entre les peuples de ce pays et le peuple sahraoui.

**5-8-97** : Le H.C.R. envoie deux équipes techniques au Sahara Occidental en Algérie et en Mauritanie afin d'actualiser le plan de rapatriement des réfugiés sahraouis dans le cadre du plan de paix de l'ONU.

**29-8-97** : La quatrième session de négociation "directes et secrètes" entre les délégations marocaine et sahraouie se déroule au Portugal. A l'issue de cette session, les délégués sahraouis se déclarent satisfaits du déroulement des négociations et des résultats obtenus.

**5.6-9-97** : Visite officielle du Président français Jacques Chirac en Mauritanie "Au nord, déclare-t-il, il faut espérer une solution prochaine dans le cadre du plan de paix de l'ONU" (Jeune Afrique)

**16-9-97** : Aux USA à Houston, après 3 jours de négociations entre les représentants du Maroc et du Front Polisario, M. Baker annonce que les parties se sont mises d'accord sur "le code de conduite" à observer lors du référendum d'autodétermination. Un accord général a été réalisé après les réunions de Londres et Lisbonne. Les observateurs mauritaniens et algériens ont suivi les négociations. Les deux parties, reconnaissant l'autorité de l'ONU durant la période de transition devant permettre d'organiser un référendum transparent, libre et équitable, sont parvenues à un accord sur l'identification des votants, le cantonnement des forces militaires respectives, la libération des prisonniers et des détenus politiques et le rapatriement des réfugiés.

**24-9-97** : Le Secrétaire Général de l'ONU soumet aux membres du Conseil de Sécurité son rapport sur la situation au Sahara Occidental. Il fait le bilan de la mission de M. Baker, souligne l'accord des parties pour la mise en œuvre du plan de paix de l'ONU et demande la prolongation de la MINURSO jusqu'au 20 avril 1998.

**25-9-97** : M. D. Basri, Ministre marocain de l'intérieur affirme à Paris que le Maroc acceptera les résultats du référendum sur l'avenir du Sahara Occidental, même si ceux-ci étaient défavorables au royaume chérifien.

**26-9-97** : M. Baker, devant le Conseil de Sécurité de l'ONU, déclare que "la situation (au Sahara Occidental) est pleine d'espoir mais aussi fragile et qu'il s'agit maintenant de faire vite".

**25/28-9-97** : Dans les camps de réfugiés sahraouis, plus de 200 invités participent à la Conférence Internationale de Soutien au plan de paix de l'ONU au Sahara Occidental. Parmi les invités figurent M. Ramos Horta, Prix Nobel de la Paix, des parlementaires de différents pays, des représentants de partis politiques et d'ONG.

Les participants à cette conférence établissent un plan d'action de soutien à un référendum juste, libre et régulier.

**29-9-97** : Résolution du Conseil de Sécurité S/1997/1131

Le Conseil de Sécurité décide, à l'unanimité, de proroger le mandat de la MINURSO jusqu'au 20 octobre 1997.

**9-10-97** : Aux USA, la chambre des représentants exprime son soutien à un référendum d'autodétermination du peuple du Sahara Occidental qu'il exige libre, régulier et transparent et demande à l'administration américaine de soutenir M. Baker dans sa mission.

**9-10-97** : Un collectif de 14 élus français (députés, maires, conseillers généraux) interviennent à la quatrième commission de l'Assemblée Générale de l'ONU (décolonisation) au sujet du Sahara Occidental, plaide pour l'autodétermination du peuple sahraoui et propose qu'une mission d'élus se rende sur place, tant dans les territoires sous administration, que dans les territoires sous contrôle du Front Polisario.

**7/16-10-97** : Une mission technique de l'ONU se rend dans les camps de réfugiés sahraouis.

**20-10-97** : Campagne électorale au Sahara occupé. Une délégation ministérielle, conduite par le Ministre de l'Intérieur Basri, accompagné des ministres de la Pêche, de l'Agriculture et des Mines, est en tournée dans les territoires occupés. Cette visite a pour but de mobiliser la population pour les prochaines élections régionales.

Dans une conférence de presse à El Ayoun, M. Basri déclare que le Maroc va coopérer loyalement avec l'ONU. "Les Sahraouis de Tindouf jouiront de toutes les garanties pour participer au processus référendaire et le Polisario aura son temps d'antenne dans les médias marocains".

**20/10/97** : Résolution 1133 (1997) du Conseil de Sécurité (texte original anglais). Le Conseil de Sécurité prolonge le mandat de la MINURSO jusqu'au 20 avril 1998 pour lui permettre de reprendre le processus d'identification et décide de la renforcer dans ce but.

P. Riché

## Sommaire

<b>La Solidarité dans un département : Le Calvados</b>	<b>p. 4</b>
<b>Intreview de James Baker</b>	<b>p. 8</b>
<b>Conférence Internationale de Tindouf</b>	<b>p. 12</b>
<b>Sahara Info de 1 à 100</b>	<b>p. 18</b>

# Éditorial

**B**ienvenue à la 23<sup>ème</sup> Conférence Européenne du Soutien au Peuple Sahraoui. L'Ouest de la France et singulièrement la Normandie seront donc au rendez-vous en cette mi-novembre 1997 avec les Sahraouis. Puisse ce rendez-vous être historique et contribuer à convaincre qu'il est impossible de laisser le Maghreb trainer le boulet du conflit du Sahara Occidental plus longtemps.

L'intervention de Mr Jean-Paul Lecoq auprès de la 4<sup>ème</sup> commission de décolonisation au nom de quatorze élus français a honoré notre association et d'une façon générale le mouvement de solidarité en France et dans sa conviction et sa mesure indiqué la direction que la France doit prendre sur cette question. Sans renier aucun de nos liens anciens avec tous les pays du Maghreb, nous devons être présents pour que s'applique le droit. Il y va de la paix et d'une stabilité durable au Maghreb qui ne pourra s'accommoder d'un nouvel échec ou d'une opération truquée. Les accords d'Houston conclus suite aux rencontres directes entre le Maroc et le Front Polisario sous l'égide de Mr James Baker, représentant personnel du Secrétaire Général des Nations-Unies sont une percée historique pour l'application tant de fois ajournée du droit à l'autodétermination du Peuple Sahraoui.

Cependant les engagements théoriques ont besoin d'être confirmés dans la réalité. Beaucoup reste à faire.

La volonté aujourd'hui confirmée de Mr James Baker d'abandonner son poste de représentant personnel du Secrétaire Général des Nations-Unies, les déclarations renouvelées des dirigeants marocains sur la marocanité du Sahara sont autant de raisons qui suscitent notre vive inquiétude de voir le Maghreb rater une fois de plus le rendez-vous avec la paix et faillir à son devoir envers le Peuple Sahraoui: lui donner sa chance de jouir de son droit à la liberté et d'édifier son état.

Cette situation nous impose de ne pas baisser la garde, de pointer les responsables susceptibles de faire échouer le retour du Maghreb à la paix. Nous nous donnerons ainsi les moyens d'influencer sur leur volonté et d'éviter peut-être la fatalité de la guerre, seule alternative en cas d'échec du Plan de Paix pour le Peuple Sahraoui.

R. VILLEMONT  
Secrétaire Générale

Plate-forme  
solidarité  
avec le peuple  
sahraoui

# La solidarité dans un département : le Calvados

**L**e Comité Relais du Calvados pour la Fondation de Danielle Mitterrand "France Libertés" a organisé l'accueil de quatre groupes d'enfants sahraouis depuis 1992.

Devant le mutisme quasi permanent des médias sur la situation du Peuple Sahraoui depuis 1975, et face à l'ignorance ainsi entretenue des citoyens, le choix a été fait de rechercher des familles pour un accueil individuel et bénévole.

Chaque année, une campagne d'appel à candidature marque à nouveau la vie locale dès le mois d'avril. Chaque été, la préparation du séjour des enfants permet

d'informer sur la signification et les enjeux de la résistance des Sahraouis.

A l'automne, le bilan d'évaluation est le moment collectif d'expression des découvertes et des questions pour améliorer les conditions de l'encadrement et de l'accueil.

Sans discours dogmatique, chacun retrouve sa mémoire et le sens politique profond de l'accueil d'un enfant vivant dans des camps de réfugiés au sud de l'Algérie où les

conditions de vie sont si éprouvantes pour tous.

Le bouche à oreille et les voisins immédiats ont fait le reste : qui est ce petit ? d'où vient-il ? pourquoi ? En outre, les soins apportés à chaque enfant ont permis de toucher la profession médicale.

Mais il nous fallait un soutien logistique d'envergure et de qualité pour amplifier la diffusion de l'information sur le Sahara Occidental occupé et sur le droit des peuples à l'autodétermination.

**Le Comité Relais du  
Calvados pour la Fondation  
de Danielle Mitterrand  
"France Libertés" a  
organisé l'accueil de quatre  
groupes d'enfants sahraouis  
depuis 1992.**

Nous l'avons cherché patiemment et enfin trouvé en la personne du maire d'Hérouville Saint Clair, Mr François GEINDRE et d'une partie de son équipe municipale, en

particulier les animateurs de la Maison des Jeunes et de la Culture.

Grâce à eux, la 23<sup>ème</sup> Conférence Européenne va pouvoir se dérouler en France, dans les meilleures conditions. Toutes ces synergies y contribuent dans la solidarité et pour la recherche de la paix.

**Mireille BRUN**  
*Présidente du Comité Relais  
du Calvados  
de la Fondation France Libertés*

# 23ème Conférence Européenne

## Monsieur François Geindre, Maire d'Hérouville Saint Clair, rencontre

*Mr le Maire, la 23<sup>ème</sup> Conférence Européenne de Soutien au Peuple Sahraoui se tiendra dans quelques jours dans votre ville. Qu'est-ce qui a motivé cette décision ?*

Les motivations de la décision de la tenue de la 23<sup>ème</sup> Conférence Européenne reposent sur plusieurs facteurs :

- La ville d'Hérouville Saint Clair et sa municipalité ont inscrit la solidarité au sens fort au nombre de leurs activités et dans leurs préoccupations, tant en direction de nos concitoyens que sur le plan international.
- Plus concrètement, les problèmes des Droits de l'Homme et celui des peuples font partie de ces préoccupations. La situation du Peuple Sahraoui et particulièrement celle des enfants ne nous échappe pas. Recevant les enfants sahraouis depuis 6 ans dans des familles hérouvillaises pendant les vacances d'été dans un partenariat avec l'AA.RASD et la Fondation Danielle MITTERRAND, nous avons été naturellement amenés à nous intéresser à la situation et à la cause du Peuple Sahraoui.
- Au cours de ces trois dernières années et dans le but de mieux la comprendre, notre ville a participé aux importantes délégations des villes françaises amies et jumelées avec les camps sahraouis.

Ces actes concrets et cette sensibilisation toujours accrue en faveur d'un peuple spolié traduisent tout l'intérêt que la ville d'Hérouville Saint Clair et son Maire attachent à la cause du Peuple Sahraoui sur la voie de la

paix. Voilà autant de motivations qui expliquent et justifient la tenue de la 23<sup>ème</sup> Conférence dans notre ville.

*Quel rôle la tenue d'une telle conférence peut-elle jouer dans votre ville ?*

**C'est l'affirmation de notre option solidarité avec les peuples dont les droits sont spoliés**

Il est indéniable que ce rôle sera important, au moins à deux niveaux. Localement, c'est l'affirmation de notre option solidarité avec les peuples dont les droits sont spoliés. Or, la solidarité nous la vivons au concret dans notre ville où toutes les communautés sont sensibles à ladite option. Au niveau régional, Hérouville Saint Clair pourrait constituer un exemple à suivre pour ceux qui ignoreraient ou hésiteraient à s'engager sur une voie qui est aussi celle de la paix.

*Vous avez tenu au mois d'août dernier à vous rendre en mission dans les campements sahraouis à Tindouf. Qu'en avez-vous retenu ?*

Il n'était pas possible de participer à l'organisation d'une telle conférence et d'en être l'hôte sans aller sur le terrain, voir, entendre et apprendre de façon concrète et directe de la part des représentants légitimes du Peuple Sahraoui, tout ce qui est nécessaire à l'appréhension de cette cause. Nous avons été reçus par les autorités au plus haut niveau, gouverneurs de wilayas, principaux ministres et son Excellence Mohamed Abdelaziz, Président de la RASD. De ces contacts fructueux, il ressort à la fois une volonté de paix et une fermeté dans la défense des intérêts majeurs du Peuple Sahraoui. L'espoir d'une

dynamique de paix est largement partagée et témoigne de la confiance mise dans la mission de Mr James Baker. Cette attitude, nous la partageons avec bien sûr tout ce qu'elle peut comporter d'aléas et d'incertitude. Trois rencontres en face à face entre les délégations marocaine et sahraouie les mois précédents nous instruisent des difficultés mais aussi de l'espoir possible sur la route de la négociation.

*Quelques semaines après votre retour, les négociations directes entre Front Polisario et Maroc ont abouti aux accords d'Houston. Tous les observateurs s'accordent à apprécier très positivement ces accords tout en soulignant la difficulté de leur application. La Conférence, peut-elle y jouer un rôle et en particulier peut-elle être un écho pour l'expression de la position de la France ?*

Question extrêmement délicate à cause de ses ramifications mais nous y répondrons avec la franchise qui anime les hommes de principe et responsables.

Les accords de Houston sont une étape importante. Le point de vue des observateurs est intéressant. La Conférence d'Hérouville Saint Clair, faut-il le rappeler, est avant tout une conférence des associations amies à la cause sahraouie. A ce titre, elle ne peut être un écho de l'expression de la position de la France. C'est une évidence.

Mais il n'est pas impossible que le travail qui sera fait au cours de la Conférence et les voix qui se feront entendre portent loin le contenu, le sens des débats et fassent prendre conscience un peu plus de l'importance de la cause sahraouie. La Conférence d'Hérouville Saint Clair est aussi une Conférence pour la cause de la paix et compte sur l'esprit de bonne volonté et de paix qui animent les deux parties, la RASD et le Royaume du Maroc.

# *Sahara Occidental - Maroc* *l'indispensable vigilance*

**Une étape vient d'être franchie! Percée historique pour l'application tant d'années ajournée du droit à l'autodétermination du Peuple Sahraoui. Peut-on, a-t-on le droit d'être optimistes?**

**A la lumière de l'expérience passée seule compte la manière dont seront mis en œuvre les accords passés entre les deux parties sous l'autorité de Monsieur James Baker.**

**La Conférence Internationale tenue à Tindouf, l'intervention de Mr Jean-Paul Lecoq auprès de la 4<sup>ème</sup> commission de décolonisation ont rappelé l'essentiel : les Nations-Unies doivent disposer des moyens matériels et humains pour s'imposer comme unique force supervisant la mise en œuvre du règlement du début à la fin, seule la présence d'observateurs étrangers et de la presse internationale est à même de garantir la régularité et la transparence du processus.**



**L**es perspectives d'organisation au Sahara Occidental d'un r é f é r e n d u m d'autodétermination pouvant aboutir à l'indépendance de l'ex-colonie espagnole, que le Maroc revendique comme la prolongation saharienne naturelle du royaume, se précisent sérieusement.

S'appuyant sur le succès de la mission de déblocage de cet inextricable dossier qu'il avait confiée au début de l'année à l'ancien secrétaire d'Etat américain James Baker, le secrétaire général de l'ONU, Koffi Annan, recommande au Conseil de Sécurité qui s'est réuni le vendredi 26 Septembre, que cette consultation ait lieu d'ici un an.

Selon un plan de l'ONU accepté

par les deux parties en 1991, ce référendum par lequel les Sahraouis devront choisir entre l'indépendance et l'intégration au Maroc aurait dû avoir lieu en 1992, mais des désaccords sur la composition et la taille de l'électorat, que la mission Baker a théoriquement permis de régler, avaient entraîné le report aux calendes grecques de cette consultation.

Les efforts acharnés de James Baker, négociateur à poigne jouissant de la confiance et du poids des Etats Unis, ont amené les deux parties - les Sahraouis du Front Polisario et les autorités marocaines - à s'entendre sur les conditions du vote ainsi que sur un "code de conduite" pour qu'il soit libre et honnête, sous l'attentive supervision des Nations Unies.

# la bataille de l'indépendance

Cet accord, prévoit qu'environ 80.000 sahraouis seront appelés à trancher - un chiffre proche de ce que demandait le Polisario, qui se fonde sur le dernier recensement espagnol faisant état de 74.000 sahraouis dans le territoire, le Maroc, qui souhaitait y rajouter 120.00 de ses ressortissants, présentés comme d'origine sahraouie, n'a semble-t-il pas eu gain de cause.

M o h a m e d Abdelaziz, chef du Polisario, a estimé que l'accord de Houston "ouvre la voie à l'avènement d'une solution juste et durable du conflit du Sahara Occidental" et l'Algérie, qui n'a cessé depuis 1975 de soutenir matériellement et diplomatiquement les indépendantistes sahraouis, y a vu un accord "d'une importance majeure".

## Basri n'exclut pas l'indépendance.

Le Maroc, qui avait chassé l'Espagne du Sahara sous la pression de la "marche verte" en 1975, n'avait jamais envisagé publiquement d'autre issue au référendum qu'une confirmation de la "marocanité" de l'immense désert riche en phosphate, où son armée a essuyé, jusqu'à la trêve de 1991, une rude guérilla des kataebs du Polisario et quelques cinglants revers militaires. Or, son omnipotent ministre de l'intérieur, Driss Basri, a évoqué jeudi à Paris, pour la première fois, l'hypothèse que le référendum puisse déboucher sur "une volonté d'indépendance". 'Si, par hasard, les gens du Sahara votaient pour l'indépendance, le Maroc respectera cette décision" a-t-il affirmé devant des journalistes, en précisant que le royaume serait "le premier pays à entretenir des rapports de bon

voisinage avec le Sahara".

Le représentant en France du Polisario, Fadel Ismaïl, s'est félicité vendredi de cette prise de position "correcte" et a souligné que son mouvement respecterait aussi le résultat de la consultation "pourvu qu'il s'agisse bien d'un référendum crédible, transparent et loyal", comme l'ONU entend pouvoir organiser.

Dans les milieux dirigeants sahraouis, on s'est toujours montré confiant qu'un référendum régulier supervisé par l'ONU débouchera nécessairement sur l'indépendance, si seuls les Sahraouis authentiques, triés sur la base du dernier recensement espagnol, y participent, aussi voient-ils aujourd'hui à portée de main l'issue heureuse de 22 ans de combat.

Driss Basri a souligné le "souci" du Roi H a s s a n , instigateur du "coup de poker" de la marche verte, à l'origine du conflit "de respecter la légalité internationale

" - des propos interprétés de source diplomatique comme pouvant préparer l'opinion à une issue défavorable dont le souverain sortirait la tête haute.

On fait valoir, de même source, que la presse marocaine, très intégriste sur le sujet, ne mentionne plus depuis quelques semaines le Front Polisario avec des guillemets et qu'elle évoque de moins en moins le "Sahara marocain" et

de plus en plus le Sahara, voire simplement le "Sahara Occidental".

De source sahraouie, on estime que "les Marocains commencent à voir la réalité avec un œil nouveau" et on suppose que les autorités "se préparent à toutes les éventualités" - y compris celle de l'indépendance d'un Sahara pour l'intégration hypothétique duquel le prix à payer s'avère exorbitant.

Mais Driss Basri, qui ne s'avoue pas vaincu, a souligné que, dans la perspective du référendum dont l'échéance approche inéluctablement, "le Maroc militera pour que les Sahraouis disent oui à la Marocanité du Sahara".

La tâche qui attend les Nations Unies avec l'organisation sur le terrain des préparatifs de la consultation s'annonce donc redoutable, bien que les protagonistes aient, selon James Baker, concédé à l'ONU "toute l'autorité qu'elle juge nécessaire pour organiser et conduire un référendum libre et équitable".

**De source sahraouie, on estime que "les Marocains commencent à voir la réalité avec un œil nouveau"**

L'ancien secrétaire d'état a souligné en effet que rien ne garantissait que tout ce qui a été convenu lors des rencontres qu'il a organisées à Lisbonne, Londres et Houston soit effectivement appliqué dans les faits par les parties. "C'est à l'usage qu'on le saura".

*Larges extraits de la dépêche de l'agence Reuter, avec l'aimable autorisation de leur auteur, Marc Delteil. Paris, 26 Septembre, Reuter*

### De Houston à El Ayoun ...

#### ***l'effet Baker***

#### ***Conférence de presse de Monsieur James Baker le 16 septembre 1997 à Houston***

“Ce à quoi nous avons abouti aujourd'hui, c'est à un accord sur le code de conduite à suivre en vue du référendum sur le Sahara Occidental. Nous nous sommes également mis d'accord sur une déclaration des parties intéressées, déclaration relative aux responsabilités qui incomberont aux Nations Unies durant la période de transition, c'est-à-dire à partir du moment où le processus d'identification des électeurs sera terminé jusqu'au jour où le scrutin aura lieu. Et, troisièmement, ce que nous avons mis au point aujourd'hui c'est un document présentant les principes qui devront régir le processus d'identification, sa reprise et la méthode à suivre pour l'identification des électeurs.

Je viens de contacter le Secrétaire Général des Nations Unies et, en partant du principe suivi par nous pendant toutes les discussions - je veux dire que l'accord forme un tout qui devra s'appliquer globalement ou pas du tout - nous considérons donc que tous les accords auxquels nous avons abouti lors des discussions précédentes et au cours des négociations elles-mêmes, tous ces accords doivent désormais être considérés comme valides non seulement par nous mais aussi par les parties concernées, par les Nations Unies et par les pays déléguant des observateurs pour le référendum. Nous avons donc abouti à un consensus officiel aussi bien sur les accords précédents que sur ce qui a été accompli

ici, à Houston.

J'ai bien l'intention, dans les recommandations que je vais présenter au Secrétaire Général, d'entrer dans le détail de ce qui doit s'ensuivre. Et je pense pouvoir m'entretenir avec lui dans les jours et les semaines qui viennent. Il va bien falloir que nous examinions ce qu'il adviendra du mandat de la mission de maintien de la paix confié par les Nations Unies à la MINURSO car ce mandat expire le 13 septembre. Donc, il va nous falloir agir avec célérité et j'adresserai très probablement un compte-rendu au Conseil de Sécurité dans les mois qui viennent.”

“Nous sommes partis d'une ébauche qui avait été proposée en 1995 : les parties impliquées n'avaient alors abouti à aucun accord, mais maintenant c'est fait. Et, à mon avis, nous sommes tombés d'accord sur pratiquement tout ce dont nous avons besoin pour reprendre le processus. Maintenant la décision est du ressort du Secrétaire Général. Ce n'est pas à moi de la prendre. Pourtant, j'ai encore plusieurs points dont il me faudra discuter avec lui avant que je puisse appuyer cette politique. Je suis sûr que nous ne nous sommes pas débarrassés du problème à la légère. Nous nous sommes efforcés de régler tous les points auxquels nous étions confrontés. Assurément, il est souvent plus facile de se mettre d'accord sur un plan d'action que de mettre ce plan en œuvre. Par conséquent, c'est le résultat qui dira si nous avons bien fait et il est possible que nous ne voyions pas ce plan de règlement pour le Sahara Occidental véritablement réalisé, plan qui dès 1991, avait déjà été proposé. Si nous arrivons à remettre en route le processus d'identification des électeurs, alors les parties concernées devront faire face aux réalités de la mise en œuvre sur le terrain.”

Je considère que maintenant tous se sont mis d'accord sur la manière dont la commission d'identification remplira son rôle et sur les conditions à remplir pour être reconnu comme électeur valide.

Il s'agit là d'une question complexe. Cela dépend de tribus et de regroupements de tribus et aussi de tout un ensemble de choses. Ce que je puis dire c'est que, selon mon estimation, pour le chiffre de l'électorat, nous atteindrons un total de 80 000 électeurs, ce qui est peu pour une région aussi vaste; Mais je suis sûr qu'en réglant le problème relatif à l'identification des électeurs, nous avons surmonté là un des gros obstacles bloquant la mise au point du processus de référendum.”

“Certains des entretiens de la présente session ne se sont pas déroulés facilement. Pourtant, il y a eu davantage d'échanges amicaux et de bonne humeur entre les délégations qu'il n'y en avait eu à Londres et à Lisbonne. Et nous avons réussi à "toucher la cible", en quelque sorte. C'est donc que tous avaient à cœur de réussir”.

“Est-ce que les Nations Unies sont vraiment en mesure de veiller à la mise en œuvre de ces accords ? Ma réponse est oui. Bien sûr cela suppose que les Nations Unies vont devoir décider de dépenses supplémentaires et d'une augmentation des prélèvements. Mais un des points sur lesquels nous nous sommes concentrés, durant cette série d'entretiens, c'était d'obtenir qu'aucun désaccord n'existait plus, quant au principe posant que les Nations Unies auraient toute autorité pour organiser et réaliser un référendum libre, juste et transparent.

Les parties concernées ont bien accepté le principe posant que les



## la bataille de l'indépendance

Nations Unies devront disposer de tout ce qui, à leurs yeux, sera jugé nécessaire à l'organisation et à la tenue d'un référendum libre et juste. Et il me faut ajouter : sur ce point - et les différentes parties concernées le savent bien - je ne saurais soutenir un projet où cette assurance n'existerait pas, c'est-à-dire en toute liberté et de façon équitable. Il va donc y avoir référendum. Tous doivent avoir égal accès aux média : liberté de réunion, liberté de la presse, présence d'observateurs internationaux, etc. Donc, je considère que nous avons fait des progrès substantiels. La suite dépendra du Conseil de Sécurité des Nations Unies à New York".

Notre Institut a été fondé, créé et doit fonctionner dans le but de traiter des problèmes politiques posés. La résolution des conflits est, à mon avis, l'un des plus urgents. Nous avons donc participé à une expérience grandeur nature et je suis persuadé qu'un institut politique a pour première fonction de s'impliquer dans la résolution des conflits. Le conflit dont nous traitons ici est l'un des plus insolubles qui se soient présentés aux Nations Unies. Le problème du Sahara Occidental ..."

*Larges extraits*

*Traduction : "Centre d'Interprétariat de l'Université de Caen*

### Déclaration de Mohamed Abdelaziz Président de la République Sahraouie Secrétaire Général du Front Polisario

Le processus de négociations directes - Front Polisario, Royaume du Maroc - initié sous les auspices de l'Envoyé Personnel du Secrétaire Général des Nations Unies, l'ancien Secrétaire d'Etat Américain Mr James Baker, commencé à Londres, pour se poursuivre à Lisbonne, vient d'être couronné par un accord général, permettant l'organisation et le contrôle par l'ONU d'un référendum d'autodétermination libre et transparent pour le peuple sahraoui.

Les résultats atteints au terme de ces négociations directes, qui ouvrent la voie pour l'avènement d'une solution juste et durable du conflit du Sahara Occidental, ont été obtenus grâce à la médiation soutenue et honnête et les efforts ardues de Mr James Baker auquel il convient de rendre un hommage appuyé et mérité.

L'espoir est autorisé désormais d'entrevoir l'imminence de la fin d'une situation coloniale faite d'épreuves, d'injustices et de souffrances pour tout un peuple depuis plus de 23 années.

C'est l'occasion d'affirmer solennellement, et avec force, la volonté de la partie sahraouie de s'engager, sans délai, dans le

processus de mise en application du plan de règlement et des accords y afférents.

Nous prenons à témoin la Communauté Internationale de cette volonté indéfectible, et lançons un appel pressant à celle-ci pour soutenir et encourager de façon loyale et résolue l'exécution des accords permettant la célébration d'un référendum d'autodétermination libre et régulier, organisé et contrôlé par l'ONU en coopération avec l'OUA. L'investissement de la Communauté Internationale dans les efforts d'application, reste indispensable pour assurer un aboutissement heureux de l'œuvre de décolonisation en cours au Sahara Occidental.

Nous formulons l'espoir que le gouvernement marocain fasse preuve de coopération en honorant les engagements contractés, surtout dans les prochaines phases d'application du plan de paix. Une solution juste, pacifique et définitive du conflit du Sahara Occidental sera, à coup sûr, prometteuse pour les peuples de la région, car porteuse de paix, de stabilité et de coopération.

17 septembre 1997

### Quelques jours après ses déclarations à la presse à Houston, Monsieur James Baker réévalue de manière préoccupante le nombre possible de votants.

Le Vendredi 26 septembre 1997, à la suite d'une séance à huis clos du Conseil de Sécurité, au cours de laquelle Mr James Baker a présenté les résultats des négociations maroco-sahraouies, celui-ci a déclaré aux journalistes que le chiffre de 80.000 votants est une estimation qui ne limite d'aucune façon le nombre de personnes pouvant se présenter pour être identifiées. Le nombre définitif de votants pourrait être beaucoup plus important.

*Information reprise dans "Actualités hebdomadaires ARSO*

## *Des élus français s'adressent à Mr Kofi Annan Secrétaire Général de l'O.N.U.*

*Le Mans, le 5 Septembre 1997*

*Monsieur Kofi ANNAN  
Secrétaire Général des Nations Unies  
United Nations Room S 3800  
NEW YORK  
N Y 100 17 U.S.A.*

Monsieur le Secrétaire Général,

Votre accession à la tête de l'Organisation des Nations Unies ainsi que la récente nomination de Monsieur James Baker au titre de votre représentant personnel et les rapides et

sérieuses initiatives mises en route, ont nourri notre espoir de voir l'ONU progresser de manière décisive dans la mise en œuvre des résolutions de l'Assemblée Générale et du Conseil de Sécurité qui ont fondé les termes du Plan de Paix pour le Sahara Occidental.

Aussi, dans ce contexte, nous souhaitons davantage coordonner nos efforts et accompagner ceux de l'ONU dans la recherche d'une solution juste et équitable pour la défense des droits historiques du Peuple Sahraoui, dernier peuple d'Afrique sous tutelle coloniale à n'avoir pu mettre à

exécution son droit à l'autodétermination.

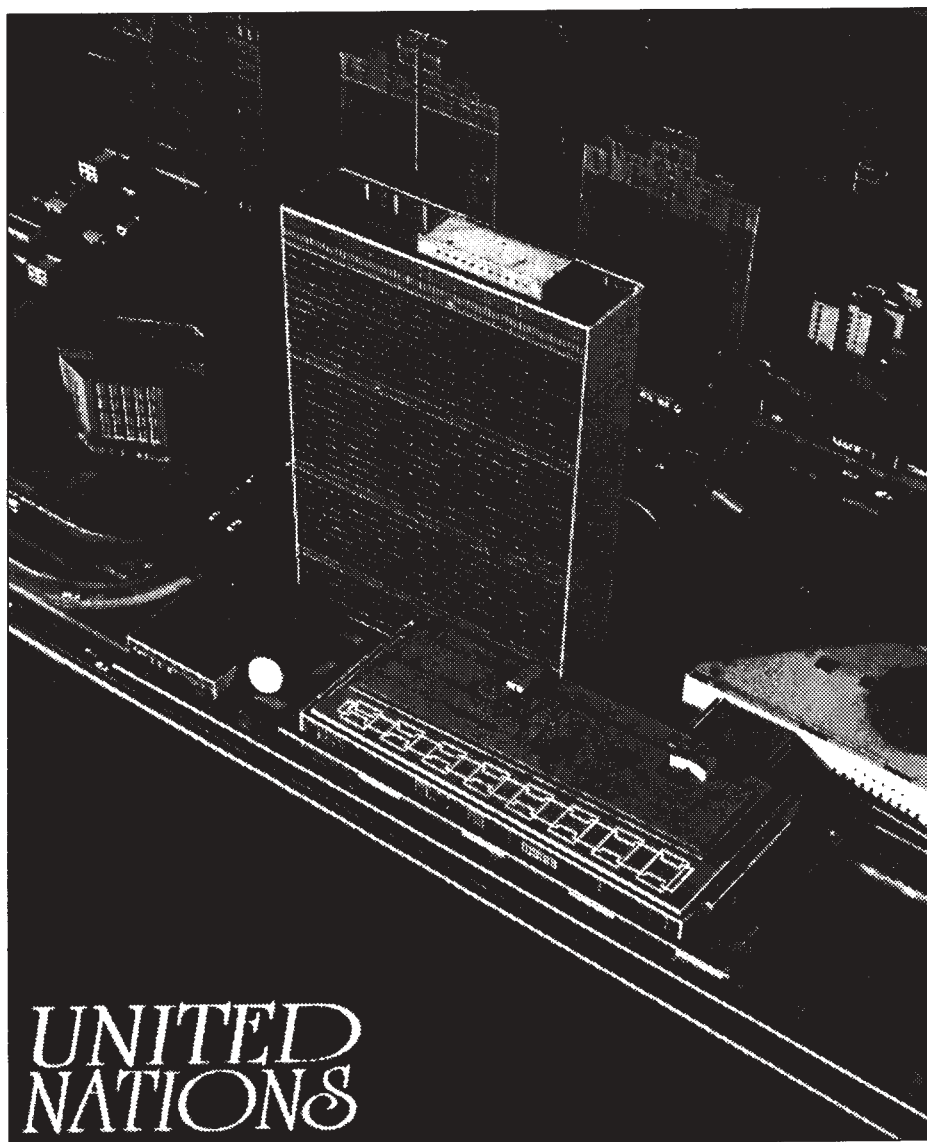
Aussi, dans la perspective de préparation de la prochaine Conférence Européenne sur le Sahara Occidental qui se tiendra en France les 14, 15 et 16 Novembre 1997, nous souhaitons nous rendre au Sahara Occidental dans les zones occupées et dans les zones libérées actuellement sous la responsabilité des Nations Unies et de sa mission spéciale la MINURSO.

Notre délégation réunirait plusieurs élus français, attentifs depuis de longues années à la question du Sahara Occidental et qui, après visites et rencontres avec les parties concernées, pourront rendre compte aux participants à la Conférence Européenne et contribuer à la dynamique politique désormais résolument engagée par les Nations Unies.

Dans l'espoir d'une réponse favorable, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de notre haute considération.

### **Les élus**

Gilles AICARDI, Maire de Cuges les Pins, Joël BATTEUX, Maire de Saint Nazaire, Claude BILLARD, Député du Val de Marne, P. COHEN, Député Maire de Ramonville Saint Agne, J.C. DELALONDE, Maire de Loon Plage, Mireille ELMALAN, Présidente de la Délégation Interparlementaire du Parlement Européen pour les relations avec les pays du Maghreb et l'Union du Maghreb Arabe, François GEINDRE, Maire d'Hérouville Saint Clair, Robert JARRY, Maire du Mans, J.P. LECOQ, Maire de Gonfreville l'Orcher, Jean LE GARREC, Député du Nord, Gérard MAUDUIT, Conseiller Général, Mr OUVRARD, Maire d'Argenteuil, Aline PAILLER, Député Européen, Daniel PAUL, Député de Seine Maritime.



### Mr Jean Paul Lecoq, Maire de Gonfreville l'Orcher à New York

*Cette démarche préparée depuis plusieurs semaines est partie de l'engagement de M. Robert Jarry, maire du Mans, à rassembler autour de lui des élus soucieux de l'application du droit au Sahara Occidental. C'est une première et nous nous en félicitons très vivement. Elle n'a pas laissé indifférents les délégués du Maroc auprès de la quatrième commission qui ont, dans la presse marocaine et auprès de son Président, organisé une campagne calomnieuse selon laquelle les signatures des élus auraient été utilisées à leur insu.*

Je voudrais avant toute chose, remercier Mesdames et Messieurs les honorables membres de la Quatrième Commission de décolonisation, d'avoir bien voulu m'accueillir à l'occasion de leurs travaux sur le Sahara Occidental. Je voudrais aussi saluer l'importance historique de votre commission qui, depuis plusieurs décennies, a contribué à la définition d'un nouveau droit et à l'émergence de jeunes Etats.

La question du Sahara Occidental qui, avec d'autres élus français, me préoccupe et explique ma présence parmi vous est un des derniers problèmes de décolonisation non résolu. L'intérêt que je porte à cette question, au-delà de mes convictions à défendre le droit d'un peuple, se nourrit du jumelage que ma ville a signé en 1993 avec J'Réfia, localité sahraouie pour le moment installée dans un des campements de TINDOUF ./...

La République Arabe Sahraouie Démocratique, proclamée en février 1976, était admise comme membre à part entière de l'OUA en novembre 1984, ce qui la plaçait désormais en situation d'inévitable interlocuteur dans toute négociation. Le roi Hassan II fut lui-même contraint à l'admettre et accepta en août 1988 le Plan de Paix proposé par les Nations Unies. Deux années furent encore nécessaires pour arriver à ce que le Conseil de Sécurité l'entérine à l'unanimité le 29 avril 1991 (résolution 690). Le cessez-le-feu proclamé en septembre 1991, l'installation de la Minurso au Sahara Occidental, tout indiquait que la consultation référendaire se tiendrait au cours de l'année 1992 ./...

La nomination de Mr Kofi Annan au secrétariat général des Nations Unies qui, très vite, désignait Mr James Baker comme son représentant personnel, nous a redonné confiance et sans doute encouragé à préparer cette démarche dont je suis aujourd'hui auprès de vous l'interprète ./...

Je voudrais aussi rendre hommage aux parties en conflit, Front Polisario et Maroc, pour la volonté dont elles ont fait preuve au cours de ces négociations directes afin de surmonter les obstacles à l'application du plan et me féliciter de la présence très positive des pays observateurs, Algérie et Mauritanie. Cette commune volonté constructive prévalant au cours des négociations directes a permis d'aboutir à la conclusion des accords d'Houston et d'éliminer les différences majeures d'interprétation du plan, à savoir l'identification des votants, le retour des réfugiés, le cantonnement des troupes sahraouies et marocaines et le retrait partiel de ces dernières, l'échange des prisonniers de guerre, la libération des détenus politiques, le "code de conduite"... doit continuer de prévaloir pendant la phase d'application de ces accords.

Je ne peux, bien sûr, que me féliciter de la dernière résolution du Conseil de Sécurité qui, suite au rapport de Mr James Baker, a décidé, suivant ainsi les recommandations du Secrétaire Général de proroger le mandat de la Minurso, d'envoyer une mission technique de l'O.N.U. dans les territoires et d'établir un calendrier et un budget des opérations référendaires. Ces premières décisions sont fermes, vigoureuses et témoignent désormais de la volonté claire de la communauté internationale. Je prends acte de la récente déclaration faite à Paris par Mr Basri, Ministre de l'Intérieur marocain et espère vivement que ce nouvel esprit de réalisme et de responsabilité se manifeste tout autant sur le terrain et dans l'application loyale des accords.

Cependant, au nom du collectif des élus français, que je représente, je voudrais vous réaffirmer toute notre attentive vigilance à l'application de ce qui vient d'être décidé. En vue

de préparer la rencontre européenne sur le Sahara Occidental qui se tiendra en Normandie (France) les 14,15, 16 novembre prochain, nous avons souhaité organiser une mission d'élus tant dans les territoires sous administration marocaine que dans les zones contrôlées par le Front Polisario./...

Nous y serions porteurs de plusieurs questions :

D'une part, les Nations Unies seront-elles l'autorité unique et exclusive du territoire pendant la phase transitoire ? disposeront-elles des ressources humaines et matérielles pour accomplir leur fonction avec efficacité et crédibilité ?

D'autre part, les Nations Unies seront-elles ainsi en mesure :

- De mettre en œuvre l'identification telle qu'elle a été acceptée à Houston et qui correspond aux termes du Plan de Paix ?

- D'organiser le contrôle de la frontière entre le Sahara Occidental et le Maroc et la maîtrise des accès par des voies maritimes, terrestres et aériennes ?

- De réglementer l'égalité d'accès aux médias et aux moyens de campagne ?

Enfin, les conditions de l'application du "code de conduite" défini et accepté par les deux parties à Houston selon lequel les Sahraouis doivent disposer de la liberté d'expression et de mouvement doivent pouvoir bénéficier de la présence d'observateurs internationaux indépendants et de la presse internationale. Cette présence peut participer à la création d'un climat de confiance, apporter des garanties de sécurité et de liberté et ainsi contribuer à la transparence et à l'équité du référendum.

Pour notre part, nous déploierons le maximum d'efforts pour que notre pays se mobilise et appuie les Sahraouis dans l'application de leur droit.

*Extraits.*

# Conférence internationale de soutien au Plan de Paix Tindouf - 25 au 28 septembre 1997

**L**a Conférence internationale de soutien au Plan de Paix au Sahara Occidental, a eu lieu du 25 au 28 septembre 1997 dans les campements sahraouis.

La Conférence, à laquelle ont participé 200 personnes de différents pays européens, représentants de forces politiques, d'institutions et d'ONG, ainsi qu'une importante délégation algérienne de haut niveau, comprenant des membres du gouvernement et des forces politiques, salue la présence de José Ramos Horta, Prix Nobel de la Paix et grand défenseur de la liberté du peuple de Timor Est. La Conférence salue également la présence de Frank Ruddy, ex-ambassadeur des Etats Unis, qui s'est distingué comme vice-président de la Commission d'Identification de la MINURSO, en défendant la transparence, l'honnêteté et la crédibilité du processus d'identification des votants et donc du référendum.

La Conférence prend note avec satisfaction des accords résultant des négociations directes entre le Maroc et le Polisario, en présence des pays observateurs, Algérie et Mauritanie, à Houston (Texas). Dans ce contexte, la Conférence salue les efforts déployés par le médiateur de l'ONU, Monsieur James Baker.

**S'il est certain que les accords de Houston représentent un progrès considérable, en permettant d'éliminer les différences d'interprétation des aspects suivants faisant partie du Plan de Paix de 1991 :**

identification des votants - retour des réfugiés - cantonnement des troupes sahraouies et marocaines et retrait partiel de ces dernières - échange des prisonniers de guerre - libération des détenus politiques - code de conduite

**il n'en est pas moins sûr que**

**certaines lacunes persistent, qu'il est nécessaire d'aborder :**

- ◆ les prérogatives de l'administration marocaine,
- ◆ le contrôle par l'ONU de la frontière entre le Sahara Occidental et le Maroc,
- ◆ les accès terrestre, maritime et aérien au territoire,
- ◆ la réglementation par les Nations Unies de l'accès aux médias par les deux parties pendant la campagne électorale,
- ◆ la garantie du respect des résultats après le référendum.

**Présence d'observateurs internationaux indépendants, de la presse internationale, indispensable à une campagne électorale crédible.**

**Pour ce faire, il convient que :**

- ◆ l'administration des Nations Unies, dans le territoire pendant la phase de transition et la campagne référendaire, se dote d'une direction forte, disposant des pouvoirs et des ressources humaines et matérielles nécessaires pour accomplir sa fonction avec efficacité, crédibilité et force morale,
- ◆ la communauté internationale
  - évite, dans cette phase cruciale pour le Plan de Paix, de conclure des accords avec le Maroc qui ont trait à la souveraineté, au territoire ou aux richesses du Sahara

Occidental, pour ne pas encourager l'intransigeance marocaine et saboter le Plan de Paix,

- cesse les ventes d'armes au Maroc jusqu'à proclamation des résultats du référendum,
- participe activement à la création du climat de confiance nécessaire et apporte des garanties de sécurité et de liberté pendant le référendum par le biais d'observateurs accrédités par la MINURSO durant l'étape de transition et la campagne référendaire,
- garantisse la participation d'observateurs internationaux indépendants et la présence de la presse internationale,
- apporte aux Sahraouis l'assistance nécessaire pour pouvoir affronter le problème des plus de 5 millions de mines disséminées pendant les années de conflit. Les mines rendront difficile tout mouvement pendant la campagne électorale et mettront gravement en danger la vie des réfugiés rapatriés
- ◆ que l'Espagne, dans cette nouvelle situation caractérisée par le dégel du Plan de Paix, s'engage de façon plus dynamique pour garantir un référendum libre et intensifie son aide à la population sahraouie confrontée à ce nouveau défi,
  - ◆ que l'opinion publique suive ce processus par une présence active, informative et physique pendant le référendum, comme moyen de dissuasion à toute violation des accords et comme soutien à la population sahraouie pour qu'elle puisse s'exprimer en toute liberté, que le mouvement de solidarité soit vigilant et se mobilise pour appuyer et soutenir les Sahraouis dans la défense de leurs droits dans cette phase cruciale.

### Intervention de Mr Bachir Mustapha Sayed, Ministre Sahraoui des Affaires Etrangères

Bachir Mustapha Sayed estime, dans son exposé, que les imprécisions de certains aspects du plan et l'absence de garanties solides dans l'application des accords font qu'une extrême prudence est de rigueur. Parmi les lacunes préoccupantes, il cite le contrôle de la frontière nord du Sahara Occidental, le contrôle de l'espace aérien, la présence des colons marocains, la liberté d'action pendant la campagne électorale, etc. Le ministre sahraoui des affaires étrangères demande de la mise en place d'une task force responsable du contrôle de l'application des accords et de la garantie du résultat final. Il propose James Baker comme responsable.

### Interventions européennes Monsieur François Lançon délégué à Tindouf

La Coopération Européenne vous remercie pour l'accueil de nos délégations aujourd'hui, mais aussi durant toutes ces années d'exil où nous sommes venus, année après année, vivre en solidarité parmi vous.

Dans quelques semaines, nous nous retrouverons en Normandie, en France, pour continuer la mobilisation par la réunion de la Conférence Européenne de Soutien au Peuple Sahraoui de chaque année.

Le travail magnifique de James Baker peut donc devenir une réalité si tous ensemble nous exerçons notre vigilance. Les comités de soutien dans toute l'Europe vont ainsi agir pour faire exprimer l'appui des européens au plan de paix.

Pierre Galand, notre Président, sera dès cette semaine à Bruxelles pour rencontrer les Commissaires de l'Union Européenne.

L'Europe doit vous soutenir matériellement durant cette période capitale. Elle doit renforcer son aide alimentaire et sanitaire, soutenir vos efforts pour le retour des disparus.

Nous sommes à vos côtés pour aujourd'hui, et pendant toute cette période, en espérant célébrer votre succès à vous, avec tous les amis qui sont ici ou qui s'associent à nous en particulier, nos amis algériens qui nous reçoivent sur leur terre. A tous plein succès pour l'indépendance de votre patrie.

Tindouf, le 28 Septembre 1997

*Dans le campement de SMARA  
prononcé par François LANCON*

Les ONG sont donc à un tournant de leur relation avec le peuple sahraoui et le Front Polisario.

L'urgence, sans cesse répétée, peut céder la place à une autre bataille parfois plus rude mais bien plus constructive : celle du développement de votre pays.

Mais notre engagement renouvelé au côté et en soutien à votre légitime lutte en faveur de la liberté et de la dignité de tout un peuple vous est assuré.

Pour sa part, le Secours Populaire Français souhaite répondre présent une fois encore à cette étape cruciale qui nous a réunis : celle du plan de paix.

La mise en œuvre des décisions prises à l'issue des négociations présidées par James BAKER sera, elle aussi, une conquête de la solidarité internationale.

Tant de liens unissent la France et l'Europe au Maghreb, faisons en sorte que la solidarité et l'espoir tant de fois exprimées par nos différents peuples en faveur du peuple sahraoui soient aussi la volonté de celles et ceux qui ont en charge les responsabilités publiques en Europe.

### Quelle liberté d'expression?

L'AFAPREDESA vient d'être informée de l'arrestation de Mme LALLA EL OUALI YOUSSEF et de Mr MALAININ M'BAIRIK FADDALI.

Ces deux personnes ont été arrêtées par la police marocaine le 8 octobre 1997 à El Ayoun pour avoir manifesté publiquement dans un mariage leur joie à la perspective de la tenue du référendum au Sahara Occidental. Le 12 octobre 1997 dans la nuit, ils ont été libérés et rendus à leur famille après 4 jours de tortures. Ordre avait été donné qu'ils ne soient pas conduits à l'hôpital pour y être soignés.

L'AFAPREDESA condamne ces exactions commises par les autorités marocaines dans les territoires occupés du Sahara Occidental. Elle rappelle qu'un référendum libre et transparent n'est pas compatible avec des méthodes répressives. Il ne peut y avoir un règlement pacifique sans le respect total des droits de l'Homme au Sahara Occidental.

# La presse française et européenne à propos des accords d'Houston

## Dans la presse française

Le Havre Libre - 8/9/97 - Jean Paul  
LECOQ va prendre la parole à  
l'O.N.U.

L'Autre Afrique - 10/9/97 n° 16  
Des Sahraouis utiles. BOHER Anne

Jeune Afrique - 10-16/9/97 n° 1914  
Sahara : le dernier round à Houston

L'Autre Afrique - 10/9/97 n° 16  
Le Maroc et le Front Polisario sur le  
terrain des concessions. AHONTO  
Lucien

L'Humanité - 18/9/97  
James Baker espère un référendum  
dans un an. Françoise GERMAIN-  
ROBIN

Libération - 18/9/97  
Le plan Baker pour le Sahara.  
Accord Maroc-Polisario pour la  
tenue d'un référendum. Stephen  
Smith

Le Monde - 19/9/97  
Accord en vue au Sahara  
Occidental  
Le Maroc et le Front Polisario ont  
rapproché leurs points de vue sur les  
modalités d'un référendum. AFP -  
REUTER

Jeune Afrique - 24-30/09/97  
La dernière bataille du Sahara -  
Hamid Barrada

L'Autre Afrique - 24-30/9/97  
Accord historique entre le Maroc et  
le Front Polisario.  
Les accords d'Houston pourraient  
mettre fin à ce conflit vieux de 20 ans.  
Essentiellement grâce aux concessions  
marocaines. Lucien AHONTO

Témoignage chrétien - 26/9/97

**Le plan de paix lancé**

Le cinquième round des discussions  
maroco-sahraouies sous l'égide des  
Nations Unies a permis la conclusion  
du premier accord entre les deux pays  
engagés dans une guerre latente depuis  
20 ans. Abderrahmane HAYANE.

Paris - 28/9/97 - REUTER - **Le Front  
Polisario appelle le Maroc a  
respecter l'accord 'Houston**

Le Nouvel Afrique Asie - Sept. 97  
n° 96

**A l'écoute du Polisario - Mounir  
RIAD**

Jeune Afrique - 15-28/10/97 n° 1919-  
1920

**Sahara : rien n'est réglé. Jusqu'où  
ira Baker ?**

## Dans la presse étrangère

Maroc-Hebdo du 6/9/97

**Contacts entre le Maroc et le  
Polisario.**

Le Maroc respecte la légalité  
internationale en acceptant qu'un  
référendum d'autodétermination soit  
effectué sur son territoire;

El Pais - 17/9/97

**Acuerdo entre Marruecos uy el  
Polisario para celebrar un  
referendum en el Sahara en 1998.**  
Valenzuela Javier

El Pais - 18/9/97

**El acuerdo logrado en Houston no  
aclara si el referendum permitira un  
Sahara independiente.** Valenzuela  
Javier, Pedro Canales.

Journal de Genève - 18/9/97

**Un référendum sur le Sahara**

**occidental d'ici un an selon M.  
Baker**

Financial Times - London - 18/9/97  
**Baker brokers referendum plan for  
Western Sahara**

Neue Zurcher Zeitung - Zurich -  
18/9/97

**Einigung zwischen Marokko und  
der Polisario**

Der Bund - Bern - 18/9/97

**Toter Punkt überwunden , Wandler  
Reiner**

International Herald Tribune - 18/9/97  
**A big Step in the Western Sahara**

Frankfurter Allgemeine - 18/9/97  
**Marokko und Polisario cinigen sich  
auf Referendum - Haubrich Walter,**

El Pais - 26/9/97

**Baker y el Sahara Occidental. Una  
nueva dinamica, Boujari Ahmed**

Frankfurter - Allgemeine - 27/9/97

**Fuer eine unabhaengige  
Westsahara, Herzog Verner**

Die Welt - Berlin - 27/9/97

**Uno bereitet Referendum ueber  
Westsahara vor**

El Pais - 28/9/97

**El Presidente saharaoui afirma que  
se dan las condiciones para un  
referendum libre y justo, Sanz J.C.**

Gulf News - Dubai, 01/10/97

**W Sahara vote - an exercise in  
futility ? Hamoud Salhi,**

Liberté - Alger - 01/10/97

**Ils n'attendent que l'indépendance**

Der Standard - Wien - 01/10/97

**Neuer Anlauf zur Loesung des  
Westsahara-Frage.**

Wiener Zeitung - Wien - 02/10/97

**Fireden fuer die Westsahara  
greifbar**

# Georges Montaron nous a quittés

Georges Montaron est mort vendredi 8 octobre 1997. C'est le co-président du Comité Français sur le Sahara Occidental que nous perdons, mon co-président. Moi, c'est surtout un grand ami que je pleure.

Lors de ses obsèques à Paris une importante délégation sahraouie était présente, conduite par Fadel Ismail qui représentait personnellement le Président Mohamed Abdelaziz. J'ai moi-même, au cours de cette cérémonie, lu le message que le Président Mohamed Abdelaziz m'avait adressé au lendemain de sa mort. Je ne pouvais rendre plus bel hommage à mon co-président que d'exprimer ainsi la reconnaissance des autorités et du

peuple sahraoui vis-à-vis de l'un de leurs plus anciens et fidèles soutiens :

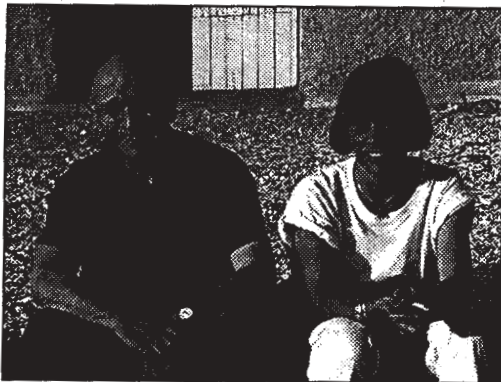
*C'est avec une immense tristesse et une profonde douleur que je viens d'apprendre le décès hier,*

*8 octobre 1997, de Georges Montaron, ancien directeur de Témoignage Chrétien et co-président du Comité Français sur le Sahara Occidental.*

*En cette douloureuse circonstance, je tiens à vous adresser, au nom du Peuple Sahraoui et en mon nom propre, mes condoléances les plus attristées.*

*Le Peuple Sahraoui n'oubliera pas de si tôt le soutien fervent et l'enthousiasme impétueux avec lesquels Georges Montaron a accompagné inlassablement sa lutte pour le recouvrement de son droit à la liberté et à l'indépendance.*

*Tout en vous priant d'être le fidèle interprète de notre sympathie auprès des membres de la famille et des amis du défunt, je vous prie de croire en l'assurance de ma haute considération (Bir Lahlou le 9 octobre 1997).*



## Une voix libre s'est tue

A une époque qui se veut en permanence consensuelle, qui pratique en fait la pensée unique, un homme tel que Georges Montaron surprend. Il était tout simplement un homme de foi viscéralement attaché à certaines valeurs, à celles de l'Evangile, comme à celles de la République. Pas les valeurs utopiques, bonnes pour un autre monde, mais des valeurs concernant, au quotidien, la vie des hommes, des peuples, ancrées dans l'histoire de notre pays, dans ses traditions les plus nobles et souvent oubliées.

Un homme de convictions !

Il faisait partie de ces êtres, rares, encore capables d'indignation, de coups de gueule, de "saintes colères" dont parle l'Evangile. Dans un monde aseptisé, anesthésié, il repérait l'inacceptable et

ne craignait point de le dénoncer. Un homme droit, un homme bon, un homme juste.

Un honnête homme !

Il fut un précurseur dans bien des combats de notre époque, prenant des positions courageuses sur les grandes crises qu'elle a traversées et sur des injustices. Il fut l'un des premiers à apporter son soutien aux Palestiniens et aux Sahraouis. Il s'opposa à la guerre du Golfe, à l'Europe technocratique de Maastricht.

Lorsqu'en janvier 1992, lors d'un hommage rendu à l'UNESCO à Hamadi Essid, ancien directeur de la Ligue des Etats Arabes et ami commun, je lui signalais les dérapages du plan de paix sur le Sahara Occidental, Georges Montaron n'a pas hésité une seconde : Témoignage Chrétien allait rouvrir ses colonnes à cette cause. Une nouvelle occasion de pourfendre l'injustice l'animait.

Un homme fidèle à ses engagements :

Infatigable Georges Montaron, personne n'oubliera votre gaieté, votre humour ni votre grand cœur.

*Martine de Froberville  
Présidente du Comité sur le Sahara Occidental*

## Dernière minute

L'Association "un camion citerne pour les Sahraouis" a adressé au mois d'Octobre une pétition à Mr Lionel Jospin Premier Ministre:

Monsieur le Premier Ministre,

Monsieur James Baker chargé par Monsieur Kofi Annan, Secrétaire Général de l'O.N.U, de la médiation dans le conflit du Sahara Occidental, vient d'annoncer ce mardi 16 septembre un accord entre le Maroc et le Front Polisario.

Au terme de quatre sessions de négociations entre le Maroc et le Front Polisario, les deux parties ont rapproché leurs point de vue pour l'organisation, d'ici un an, d'un référendum d'autodétermination.

Cet accord ouvre une ère d'espoir dans le règlement de ce conflit qui dure depuis vingt deux ans.

Nous vous demandons que la France pèse de tout son poids pour que l'accord "Baker" débouche vraiment sur un référendum juste, libre et transparent.

*98 signatures recueillies en Seine-Maritime*

Mr Paul Dhaille, Député de Seine-Maritime et Maire de Lillebonne et Mr Daniel Paul Député Seine-Maritime ont réagi à cette pétition par une question écrite auprès de Mr Védrine et par une lettre auprès de Mr Jospin .

# Le tour de France

## Plate-forme solidarité avec le peuple sahraoui

*Comme chaque été, depuis l'été 1980, un groupe d'une centaine d'enfants sahraouis sont accueillis par villes et associations.*

*Pouvons-nous espérer les retrouver tous au Sahara Occidental l'été prochain ?*

### **"Un camion citerne pour les Sahraouis"**

**S**olidarité havraise avec les Sahraouis ...

Cet été, en dépit du refus de toute aide de la nouvelle municipalité à direction R.P.R., l'association havraise "un Camion Citerne pour les Sahraouis" a accueilli huit petits réfugiés sahraouis de Laguerre.

Une importante chaîne de solidarité s'est constituée pour offrir un mois de vacances à ces enfants.

Des familles havraises se sont mobilisées pour recevoir ces ambassadeurs du désert ; fait à souligner, la diversité de ces familles (social, philosophique ...). Certaines découvraient même le conflit du Sahara Occidental.

Un mois durant lequel ces enfants ont pu profiter d'activités les plus diverses grâce à la solidarité d'autres associations.

Ce fut deux semaines avec le centre aéré "Sans Détour", des stages avec l'école du cirque du Havre, le Théâtre des Imaginaires. Ces semaines furent entrecoupées de sorties "découvertes" : visites d'un zoo, parc d'attractions, sortie nature, initiation à la photo, soirées spectacles, cirque Gruss ...

Un programme très riche conçu avec un souci pédagogique !

L'aspect "santé" ne fut pas occulté du séjour des enfants. L'étroite collaboration avec l'antenne de Médecins du Monde permit à certains de repartir avec des lunettes, des dents soignées ...

Pari réussi donc pour l'association "Un Camion Citerne pour les Sahraouis" qui a décidé de perdurer l'accueil des enfants sahraouis malgré le changement municipal de juin 95.

Enfin, les huit petits sahraouis firent leurs adieux aux havrais en présentant, au cours d'une soirée, une petite pièce de théâtre, quelques numéros de cirque et les chants et danses traditionnels sahraouis.

Une soirée empreinte à la fois d'émotion et d'espoir car, ce même jour, comme le soulignait M. Ahmed Salek, représentant de l'Association des Jeunes Sahraouis, avait lieu à Lisbonne une rencontre entre le Front Polisario et le Maroc.

### **Comité d'Initiative Toulousain pour le Sahara Occidental**

L'heure du départ des 20 enfants sahraouis et de leurs deux moniteurs, Ali et Saïd approche. Après le mois de Juillet, en région toulousaine, ils vont rejoindre Loon-Plage et Palaiseau pour le mois d'août.

L'accueil dans notre région et à Toulouse fut chaleureux, agrémenté de chants et danses du désert, souvent de thé délicieux et de mille sourires, au centre aéré de Patte d'Oie et à Saint Laurent de Neste (ville de Toulouse), au Cabriol de Colomiers et au centre de Bouconne, au centre de loisirs de Ramonville Sainte Agne et à celui de Tournefeuille où des familles sympathiques ont, comme aux Pradettes, hébergé, apprécié et encouragé ces enfants venus d'un autre monde, qui vivent dans l'exil et la précarité, mais sont tous scolarisés, entreprenants et désireux de connaître notre pays.

Il faut remercier aussi les élus de leurs soutiens et ceux qui sont venus à leur rencontre. Tous ont permis ces échanges d'amitié et de solidarité.

Les médecins (dont Médecins du monde) dentistes, pharmaciens, employés de JOB, SPF, MGTS ... membres des associations ETM, France Libertés, etc. qui ont participé, comme les municipalités, le Conseil Général qui ont reçu ces enfants petits ambassadeurs d'un peuple qui revendique son droit à l'autodétermination, ont fait acte de solidarité et ne seront pas oubliés dans les campements au Sahara.

Un remerciement spécial pour les directrices et directeurs, animatrices et animateurs des différents centres qui ont su intégrer à la joie de tous, ces enfants qui n'oublieront pas ces vacances riches en émotions et en découvertes.



# des enfants sahraouis



*Une belle journée d'août à l'Assemblée Nationale...*

*Accueillis par M. Jean Le Garrec, Député du Nord, et par M. Jean-Claude Boulard, Député de la Sarthe, 10 jeunes sahraouis ont découvert le bâtiment prestigieux qu'est l'Assemblée Nationale.*

*Venus de Loon Plage avec la troupe presque au complet des Eclaireurs Baden Powell, ils ont en même temps découvert Paris, la Tour Eiffel et les bateaux-mouches.*

*Depuis 1990, chaque été, c'est une dizaine d'enfants qui sont ainsi accueillis par la ville de Loon Plage et par les jeunes éclaireurs. Le souvenir de la grande tournée Nomad'96 hantait encore les esprits et témoigne de la grande importance des Sahraouis chez nos amis du Nord.*

Comme chaque été, une vingtaine de villes et associations françaises attendaient avec grande impatience les enfants sahraouis. Familles d'accueil, moniteurs de centres de vacances, militants des comités de soutien, se sont rencontrés, ont préparé avec attention les trousseaux, mis en place les programmes, étudié avec soin le nouveau lexique français-hassanya pour que tous les enfants passent les meilleurs vacances possibles.

Les séjours de juillet sont désormais terminés et les enfants ont retrouvé d'autres groupes, d'autres visages et ont recommencé de nouvelles amitiés.

Un coup de chapeau à l'association des jeunes et étudiants Sahraouis en France qui ont très activement participé à l'encadrement des groupes. Le programme des petits ambassadeurs a été comme à l'habitude chargé. Réceptions officielles, rencontres avec les maires des communes à Argenteuil, Rezé, Saint Nazaire, Tournefeuille, Ramonville Saint Agne, Colomiers, Bouguenais, Hérouville Saint Clair.. Belle fête à Gonfreville l'Orcher et avec l'association VVL. Réception il y a quelques jours au Mans, à Loon-Plage et avec l'association Un Camion Citerne. Une émission de télévision avec Loon-Plage et FR3 Nord se prépare et l'APAPS est fin prête !

De nombreux articles de journaux dans Ouest France, Presse Océan, Le Havre Libre, La Voix du Nord, la Dépêche du Midi ont déjà rendu compte, à plusieurs reprises, de l'événement.

*Plateforme Solidarité avec le Peuple Sahraoui  
le 2 Août 1997*

## **Karine, jeune étudiante, nous a adressé le témoignage suivant :**

“Après la visite du musée permanent, nous descendons à la librairie de l'Institut. Je cherche des informations sur le Sahara Occidental, objet de mon diplôme de fin d'études aux Beaux Arts.

Il me paraît certain d'y trouver mieux qu'ailleurs toutes les informations dont j'ai besoin. Mais notre recherche est vaine. Malgré nos demandes insistantes à une vendeuse, les réponses sont vagues et nous sentons que nous gênons. Nous insistons pourtant. Poussée dans ses retranchements, l'employée finit par interpellier un vendeur, lui résumant en quelques mots "le problème" et lui laissant entendre notre incapacité à "comprendre".

A comprendre quoi ?

Que l'I.M.A.(Institut du Monde Arabe), bien qu'Institut Français, reçoit des subventions de pays arabes dont le Maroc, qu'un des président de l'Institut est marocain et que par conséquent, mais le mot n'est pas prononcé, "on" censure purement et simplement toute édition concernant le Sahara Occidental ; la librairie d'un musée donc établissement public français à vocation culturelle et non politique !

Le vendeur nous envoie non loin de là dans une librairie spécialisée sur l'Afrique du Nord.”

# De 1 à 100 Sahara Info aux côtés des 21 ans

1/1.

**SAHARA  
INFO**

N° 7-8  
7 juin 1976

N° 1  
19 février 76

Association " LES AMIS DE LA REPUBLIQUE ARABE SAHRAOUIE DEMOCRATIQUE " B.P. 236 75264 PARIS CEDEX 06

**RETRAIT DES TROUPES MAROCAINES !**  
" Nous luttons pour la libération totale de notre pays "

N° 13-20  
Novembre 1977  
Prix : 3 F

**NON A L'INTERVENTION  
FRANCAISE  
RENFORCONS NOTRE  
SOUTIEN**

N° 36-37  
AOÛT-SEPTEMBRE

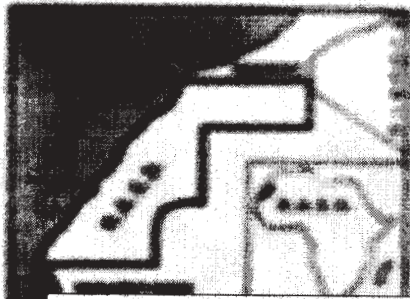
**CONTRE L'EXPANSIONNISME MAROCAIN :**  
Soutien à l'accord de paix mauritano-sahraoui !

**VICTOIRE DU PEUPLE SAHRAOUI  
A L'O.N.U. !**  
Dans ce numéro :  
**INTERVIEW DU FRONT POLISARIO :**  
" La politique de gouvernement français est préjudiciable "

Association " Mouvement du Peuple Saharaoui " B.P. 114 75262 PARIS CEDEX 06

**PRIX : 3 F**

# de lutte du Peuple Sahraoui

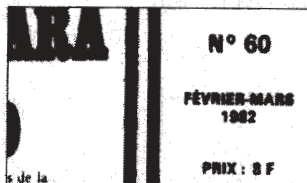


## SAHARA INFO

**120 JEUNES AMBASSADEURS  
DU PEUPLE SAHRAOUI EN FRANCE**

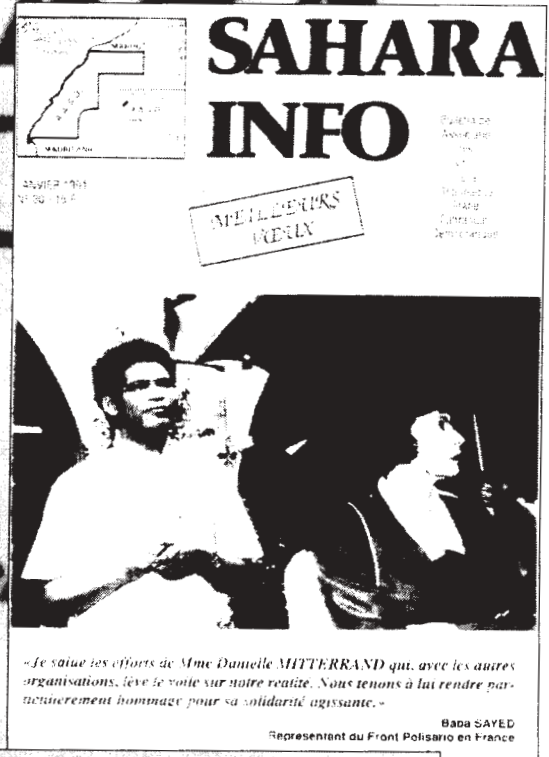
**1989**

**UN ESPOIR DE P...**



**LA RÉPUBLIQUE ARABE SAHRAOUIE DÉMOCRATIQUE  
DEVIENT LE 51<sup>e</sup> ÉTAT MEMBRE DE L'O.U.A.**

**• OUVERTURE D'UNE REPRÉSENTATION  
DU FRONT POLISARIO A PARIS  
JUMELAGE ENTRE LE MANS ET HAOUZA**



*A Paris, Place des Droits de l'Homme  
le 24 février 1990  
des gens se rassemblent, des voix s'élèvent.*

**Depuis 1976, 850 civils Sahraouis ont disparu...  
Où sont-ils ?  
Que sont-ils devenus ?**



**AU SAHARA OCCIDENTAL**

# Autour de la 23ème Conférence Européenne

## Table ronde au Mémorial de la Paix à Caen pour la paix au Sahara Occidental

"22 ans de résistance à l'occupation : l'urgence d'une solution juste et durable"

Présidence et introduction : **Martine de FROBERVILLE**

- 1 - Rôle des acteurs des accords de Madrid  
*Intervenant espagnol*
- 2 - 22 ans de résistance sahraouie : une lutte exemplaire  
*Mr Raoul WEEEXSTEEN,*
- 3 - Sahara Occidental et politique méditerranéenne  
*Mr Pierre DABEZIES*
- 4 - Sécurité en Méditerranée : est-il possible de faire l'impasse sur le Sahara Occidental ?  
*Mr Yves BONNET*
- 5 - L'Union européenne : son rôle dans le règlement de la question  
*Mme Mireille ELMALAN*
- 6 - Le rôle de la France
- 7 - Le point sur la relance du processus de paix

## Réunion des villes amies ou jumelées européennes et sahraouies

**Gonfreville L'Orcher - 16 Novembre 1997**

Cette réunion fait suite à la Conférence Européenne.

Ces deux villes françaises de Haute et Basse Normandie seront donc réunies en ce mois de Novembre 1997 pour exprimer toutes les facettes, tant politiques qu'humanitaires, de la solidarité avec le Peuple Sahraoui et le Front Polisario.

Mr Jean-Paul LECOQ, maire de Gonfreville l'Orcher jumelée avec J'REFIA a souhaité l'organisation de cette rencontre dans sa ville afin que les institutions communales et leurs élus se connaissent mieux, coordonnent leurs actions et prennent toute leur place dans les processus qui visent à faire respecter le droit inaliénable du Peuple Sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.

## ADHÉSION 98

*Renouvelez votre adhésion à l'Association des Amis de la RASD*

*Devenez un ami de la RASD*

Nom : ..... Prénom : ..... Profession : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : ..... Ville : .....

Abonnement à Sahara Info : 60 F. - Adhésion : 60 F.  
Cotisation de soutien : 140 F. Membre donateur : 440 F.

*Bulletin à découper et à retourner accompagné de votre règlement à l'ordre de l'Association des Amis de la RASD*

**(CCP 19 303 94 K PARIS - BP 244 75227 PARIS CEDEX 05)**  
*Bien libeller votre chèque en tenant compte de l'adhésion et de l'abonnement.*

### Sahara Info

Bulletin de l'AA.RASD  
356 rue de Vaugirard  
75015 Paris

*Secrétaire Générale : R. Villemont*  
*Directeur de la publication : F. Jacob*  
*Responsable de rédaction : R. Villemont*

### Comité de rédaction

R. Villemont  
P. Riché  
G. Jacquemin  
B. Marais

Imprimerie Associative La Draveilloise  
13 rue A. France 91210 Draveil  
septembre - décembre 1997  
«Dépot légal» nov 1997 - N° 100 «en cours»  
Prix de l'abonnement : 60F.  
N° de Commission Paritaire en cours.